

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
S'épanouir

**Grands prix Santé et sécurité
du travail**
CNESST
Édition 2019
SPE

**Mérite québécois
de la sécurité civile**
Ministère de la Sécurité publique
Édition 2019
Opération «O»range

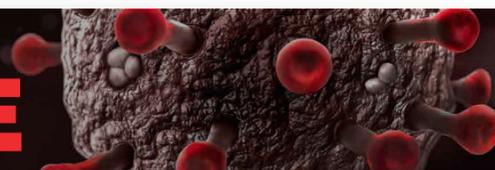
Prix d'excellence
Esri Canada
Édition 2019
**Utilisation technologie SIG
pour suivi véhiculaires**

Prix Excellence - Distinction
RIMQ
Édition 2019
**Livre blanc sur les villes
intelligentes**

**Mention d'excellence
en promotion**
Édition 2019
Défi santé

Bons coups municipaux
Semaine des municipalités
Édition 2019
Mes services municipaux

**ENSEMBLE,
SORTONS-NOUS DU ROUGE**



Repentigny
350 ans
ensemble 1670/2020



La Ville, c'est nous

Depuis le printemps dernier, notre vie est chamboulée par la crise sanitaire. Je sais que cette deuxième vague apporte son lot de sacrifices et d'efforts, alors que nous nous relevons à peine de la première vague. Tant sur le plan personnel que professionnel, la COVID-19 nous touche de plein fouet. Néanmoins, nous avons le pouvoir de renverser la vapeur.

À mon sens, un seul scénario est envisageable et concevable en ces temps d'incertitude économique pour alléger le poids de cette crise dans notre communauté : celui du gel de la taxe foncière en 2021.

Oui, l'actuelle crise sanitaire a lourdement hypothéqué les finances municipales. Or, il n'est pas question de refiler la facture aux Repentignoises et aux Repentignois. Les impacts économiques de la COVID-19 sont trop importants pour eux et pour nos entreprises. Nous voulons leur donner un peu de répit.

Maintenir la qualité des services

Malgré un contexte économique difficile, il est absolument exclu d'envisager une réduction de services, ni maintenant, ni en 2021. Gérer une municipalité en temps de crise exige à la fois un suivi budgétaire rigoureux et une adaptation continue aux directives gouvernementales, qui changent selon l'évolution de la pandémie. Au centre de tous ces défis, une priorité demeure : que nous soyons toujours présents pour nos citoyennes et nos citoyens.

Ainsi, la Ville continuera à faire preuve d'ingéniosité et de flexibilité pour répondre à vos besoins. L'ajout de nombreux services en ligne témoigne d'ailleurs de notre capacité de réaction face aux restrictions imposées par la situation. Je vous encourage à nous suivre sur nos réseaux sociaux, à vous abonner à notre infolettre et à visiter notre site web pour connaître les mesures d'adaptation prises, en temps réel.

Du pouvoir face à l'incertitude

Dès le début de cette deuxième vague, la Ville s'est engagée sans réserve à soutenir les efforts déployés par la Santé publique pour contrer la propagation du coronavirus. Et la Ville, c'est chacun d'entre nous.

Faisons tout en notre pouvoir pour nous sortir, ensemble, de cette pandémie. Montrons-nous respectueux quant aux directives sanitaires; soyons responsables et solidaires face à notre entourage, à nos voisins et à notre communauté. Ce nouveau coup de barre sera déterminant et vital.

Un parvis à votre image

Les propriétaires de pierres du parvis de l'Espace culturel peuvent maintenant venir les admirer devant le Théâtre Alphonse-Desjardins. Ces pierres rayonneront dans le paysage repentignois pendant des générations. Merci à toutes et à tous pour votre participation à ce projet collectif.

Étant donné le contexte actuel, nous demandons aux citoyens de respecter les règles sanitaires en vigueur.

Bibliothèque Robert-Lussier

Des activités en ligne pour tous les goûts!



	En direct			YouTube Rediffusion sur Bibliothèques de Repentigny
	Teams	Facebook		
Vous recevrez un lien de branchement		Espace culturel de Repentigny	Ville de Repentigny/ Club de lecture	

Club de lecture Rencontres d'auteurs. Animation : Danielle Laurin				
16 novembre	David Goudreault			19 h
23 novembre	Fanny Britt			19 h •
Dimanche à la bibliothèque Rencontres avec des personnalités culturelles. Animation : Frédéric Lapierre				
29 novembre	Patsy Gallant		14 h	•
Généalogie Capsules animées par Nicole Lessard				
15, 22 et 29 novembre			16 h	
Série polars Animation : Amélie Boivin-Handfield				
3 novembre	Rencontre avec Roxanne Bouchard			19 h
Table ronde Animation : Amélie Boivin-Handfield				
24 novembre	<i>Voyager pour écrire de la Chick-lit</i> Avec Amélie Dubois, Isabelle Lafèche et Caroline Jacques			19 h •

Semaine des rencontres interculturelles

Faire du vivre-ensemble une valeur repentignoise

Du 19 au 25 octobre dernier, Repentigny célèbre la 18^e édition de la Semaine des rencontres interculturelles, une initiative provinciale qui vise à célébrer l'apport de la diversité au développement de notre collectivité.

Habituellement, une série d'activités sont organisées afin de faire connaître les différentes cultures qui composent notre communauté, encourager les rapprochements et saisir les occasions de partage. Toutefois, elles n'ont pu avoir lieu cette année.

« Cette semaine nous rappelle l'importance de faire preuve d'ouverture envers les gens qui nous entourent, peu importe leur origine culturelle ou encore le bagage qu'ils transportent.

Le vivre-ensemble, c'est faire tomber les barrières et ouvrir cet espace de dialogue où nos ressemblances et nos différences peuvent devenir une source immuable d'enrichissement collectif, rappelle Chantal Deschamps. Controns l'isolement créé par cette pandémie par un geste d'ouverture vers un voisin, un collègue ou un concitoyen et faisons du vivre-ensemble une valeur repentignoise ».

Le vivre-ensemble est également une valeur charnière de l'organisation municipale. À cet effet, la municipalité a adopté un Cadre de référence interne en gestion de la diversité qui table la vision d'une Ville ouverte et inclusive. Depuis plus d'un an, des formations sont offertes au personnel municipal afin qu'il s'imprègne de cette vision organisationnelle du vivre-ensemble.



Programme de bourses Excellence Repentigny

Une campagne pour mettre en lumière la relève artistique et sportive

Au cours de la dernière année, Excellence Repentigny a offert environ 30 000 \$ en bourses à des jeunes repentignois issus de l'élite culturelle et sportive. La tenue d'un gala n'étant pas possible en raison du contexte actuel, une campagne a été déployée afin de mettre en lumière les efforts et les performances de tous ces jeunes artistes et athlètes qui se démarquent dans leur domaine respectif. Soyez à l'affût! Ils sont fièrement présentés sur le panneau publicitaire du parc Saint-Laurent, et feront l'objet de publications sur la page Facebook Excellence Repentigny.

Stationnement de nuit dans les rues

Côté pair pour l'hiver 2020-2021

Du 1^{er} décembre 2020 au 31 mars 2021, le stationnement de nuit dans les rues sera permis du côté des adresses paires, sauf les nuits lors desquelles une opération d'entretien est planifiée. Lors de ces nuits, le stationnement dans les rues sera interdit des deux côtés.

Cette réglementation s'applique du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année, entre minuit et 7 h. Le côté de rue autorisé (pair ou impair) alterne chaque hiver et est déterminé selon l'année à laquelle la saison hivernale débute (2020 = pair).

Privilégiez votre entrée privée

En tout temps, vous devez privilégier le stationnement dans votre entrée et utiliser la rue seulement lorsque cela est nécessaire. Cette mesure vise à vous accommoder au besoin et ne doit pas être considérée comme une simple alternative.

Pourquoi un côté seulement

Cela permet d'éviter le rétrécissement de la chaussée, déjà plus étroite en raison des amoncellements de neige de chaque côté, et d'assurer le passage sécuritaire des véhicules d'urgence, du transport scolaire et des véhicules d'entretien.



Pour les rues où le stationnement est interdit d'un côté en tout temps, les véhicules peuvent être stationnés de l'autre côté, pair ou impair, à moins qu'une signalisation sur place ne l'interdise.

Interdit pour les rues de moins de 8 mètres

En période hivernale, le stationnement de nuit est interdit des deux côtés dans les rues dont la largeur est de moins de 8 mètres, et ce, pour les raisons énumérées précédemment. Les citoyens qui demeurent sur ces rues sont invités à utiliser la rue admissible la plus près au besoin.

Vous trouverez la liste des rues de moins de 8 mètres au ville.repentigny.qc.ca/stationnement.

Être informé, votre responsabilité

Une opération d'entretien hivernal peut être planifiée lors d'importantes précipitations, mais également pour procéder à de l'épandage, à l'élargissement de la chaussée, au déglacage des rues et des puisards, etc.

Il est de votre responsabilité de vérifier si une opération est planifiée pour la nuit suivante avant de stationner votre véhicule dans la rue. Pour ce faire, plusieurs outils sont mis à votre disposition :

■ **Hop** : pour recevoir les avis d'interdiction de stationner par courriel et texto. Inscription gratuite au hop.repentigny.info,

■ **Site Web hop.repentigny.info** : pour consulter les avis d'interdiction de stationner ;

■ **Groupe Facebook « Stationnement hivernal Repentigny »** : pour consulter les avis d'interdiction de stationner ;

■ **Boîte vocale du 450 470-3850** : le message d'accueil indique si une interdiction de stationner est planifiée pour la nuit suivante.

Prenez note que les outils sont mis à jour au plus tard à 18 h pour la nuit suivante.

Prévention des incendies

Réchauffer sa maison en toute sécurité

À l'approche de la saison froide, il est important de faire l'entretien de vos appareils de chauffage. De plus, le changement d'heure, qui aura lieu dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, représente un bon moment pour vous assurer que vos avertisseurs de fumée sont fonctionnels.

Entretien des appareils de chauffage

Les appareils producteurs de chaleur (bois, gaz, mazout) doivent être entretenus chaque année afin de les maintenir en bon état et sécuritaires. Le ramonage des cheminées peut être effectué par le propriétaire, le locataire ou une entreprise spécialisée.

Si vous possédez l'un de ces appareils, votre résidence doit être munie d'un avertisseur de monoxyde de carbone installé près des chambres.

Vérification des avertisseurs de fumée

Il est recommandé de vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée deux fois par année, soit lors des changements d'heure. Rappelons que chaque étage d'une

résidence, incluant le sous-sol, doit être muni d'un avertisseur de fumée fonctionnel.

Avertisseur de fumée conventionnel

■ Remplacez la pile de l'avertisseur (même elle semble toujours fonctionnelle).

■ Vérifiez son fonctionnement en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai.

Avertisseur de fumée avec pile au lithium

■ Vérifiez le fonctionnement en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai.

Si l'avertisseur est âgé de 10 ans ou plus (voir la date de fabrication sur le boîtier), il doit être remplacé par un avertisseur avec pile au lithium ou un avertisseur électrique avec pile de secours.

Pour plus de détails sur la réglementation quant à la prévention des incendies, visitez le ville.repentigny.qc.ca/incendies.

Petit geste, gros bon sens

Prêt à gagner la location d'une voiture électrique ?

Plus qu'un mois pour participer au concours « Petit geste, gros bon sens » ! Jusqu'au 30 novembre, rendez-vous au petitgeste.com, visionnez les vidéos sur le civisme et la sécurité routière et remplissez le formulaire d'inscription.

Vous pourriez faire partie des 18 finalistes et courir la chance de remporter une location de 18 mois du Ford Escape hybride rechargeable 2020, offert par Venne Ford. Le tirage aura lieu en décembre 2020.

Bonne chance !



Boulevard Brien et rue Notre-Dame

Deux grands chantiers qui s'achèvent

Les usagers de la route seront satisfaits d'apprendre que les travaux majeurs de réfection du boulevard Brien et de la rue Notre-Dame, entamés au printemps dernier, tirent à leur fin, et ce, malgré le report des chantiers provoqué par la crise sanitaire et les températures automnales qui ralentissent le rythme du travail.

Rue Notre-Dame Est, entre Beauchesne et Valmont

Au cours des six derniers mois, ce segment de la rue Notre-Dame Est a fait peau neuve. En effet, il a bénéficié d'une réfection complète : remplacement de la conduite d'eau potable, remplacement de l'égout sanitaire, construction d'un égout pluvial, construction de trottoirs, reconstruction de la fondation de rue et reconstruction du pavage. En outre, les citoyens pourront profiter d'un nouveau segment de piste multifonctionnelle qui vient prolonger la piste actuelle sur Notre-Dame.

Le renouvellement des infrastructures de la rue Notre-Dame découle d'un Plan de remise en état qui a débuté en 2013 et qui devrait se terminer en 2026. Il s'agit d'un investissement total de 9,2 M\$, allégé d'une aide financière provenant du Programme

de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

Boulevard Brien, entre de La Fayette et Iberville

Déployé en quatre phases distinctes afin de réduire au maximum les inconvénients pour les automobilistes, le chantier du boulevard Brien aura été réalisé en quatre mois. Les travaux de réfection comprenaient la réhabilitation de la fondation de rue ainsi que du pavage. L'an prochain, une modification aux feux de circulation existants viendra compléter le projet.

Un coup d'œil dans le secteur permet de constater à quel point ce projet a revitalisé cet espace névralgique de la Ville et a amélioré la sécurité et la fluidité des transports. En outre, l'ajout d'un segment de piste cyclable favorisera davantage la mobilité durable. S'étendant de la rue Leclerc à l'aréna de Repentigny, ce lien cyclable se rattache à la piste multifonctionnelle hors chaussée réalisée dans ce secteur l'été dernier, ainsi qu'à celle de la passerelle, récemment remise en fonction.

Réalisé dans le cadre du Programme triennal d'investissements 2020-2021-2022, ce chantier représentait un investissement de 3,28 M\$.

La Ville et ses employés remercient tous les citoyens pour leur compréhension et leur collaboration durant ces travaux majeurs.

Guignolée 2020

Soyez généreux envers les plus démunis

La Guignolée de la Société Saint-Vincent de Paul aura lieu le 15 novembre prochain. Étant donné le contexte actuel, il n'y aura pas de bénévoles qui cogneront aux portes pour recueillir les dons et denrées non périssables des Repentinois.

Par conséquent, les citoyens sont invités à se rendre dans l'un des six points de dépôts suivants, entre 9 h et 15 h 30, afin d'y remettre leurs dons pour le panier de Noël 2020 destiné aux personnes dans le besoin :

■ Église Notre-Dame des champs (187, boulev. Iberville)

■ Église de Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie (445, rue Notre-Dame)

■ Chalet du parc Rivest (685, boul. Iberville)

■ Centre communautaire Laurent-Venne (225, boul. J.-A.-Paré)

■ Banque alimentaire l'Essentiel (535, rue Leclerc)

■ Société Saint-Vincent de Paul (380 boul. Lacombe)

À noter qu'il est également possible de faire un don en argent grâce à leur service en ligne : ssvp-mtl.org

En cette période particulièrement difficile, votre contribution est encore plus importante et peut faire une réelle différence auprès des personnes vulnérables, dont les besoins sont encore plus criants. Soyez généreux afin d'aider les plus démunis !

Dates à retenir

Collecte des branches

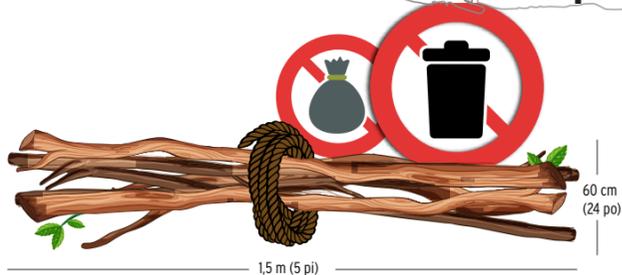
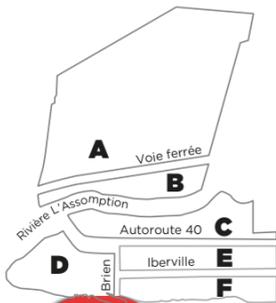
Soyez prêts pour la dernière collecte de branches cet automne :

A/B : 25 novembre

C/D : 23 novembre

E/F : 24 novembre

Les branches sont acceptées en quantité illimitée. Elles doivent être déposées en bord de rue **avant 6 h 30 le jour de la collecte** et être attachées en ballots qui respectent les indications suivantes :



Ballot ne pesant pas plus de 25 kg (55 lb)

Diamètre de chaque branche inférieur à 5 cm (2 po).

Ne seront pas ramassés : les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres.

Collecte des matières organiques – surplus acceptés



C'est le temps des feuilles ! Les surplus de résidus verts sont acceptés lors de la collecte des matières organiques qui a lieu actuellement **chaque semaine**. Quantité illimitée.

A/B : tous les mardis, jusqu'au 10 novembre

C/D/E/F : tous les mercredis, jusqu'au 11 novembre

Contenants autorisés (à côté du bac brun) :

- Bac roulant avec prise européenne, (max 360 L), clairement identifié (ex. résidus verts)

- Poubelle fermée avec poignées, (max 100 L et 25 kg), clairement identifiée

- Sacs compostables

- Sacs de plastique **orange** ou avec **transparence**

Contenants refusés :

- Sacs noirs et sacs verts

- Bac bleu de la Ville

Les bacs bruns et autres contenants autorisés doivent être placés en bordure de rue **avant 6 h 30** le matin de la collecte.

À savoir :

- **Évitez** de compacter les feuilles et autres matières lourdes (pommes, citrouilles, etc.). Les contenants trop lourds peuvent briser lors de la collecte ;

- les citrouilles et les ballots de foin peuvent être mis à côté du bac brun lors de la collecte suivant le jour de l'Halloween.

Mi-novembre : retour à l'horaire régulier, aux deux semaines

La collecte des matières organiques reviendra aux deux semaines à compter de la semaine du 17 novembre (secteurs B, E et F) et de la semaine du 24 novembre (secteurs A, C et D). Cela ne devrait entraîner aucune nuisance, puisque les températures froides limiteront les odeurs et les indésirables.



Recyclage : Connaissez-vous les bonnes pratiques ?



Les bacs bleus, de même que les autres contenants autorisés lors des collectes avec surplus acceptés, doivent être placés en bordure de rue, à l'intérieur de l'entrée, avant 6 h 30 le matin de la collecte.

Les bonnes pratiques suivantes doivent être respectées en tout temps afin de vous assurer du service de collecte.

Comment placer votre bac :

- le dégager de tout obstacle ou d'un autre bac sur une distance d'environ 60 cm (2 pi) ;

- orienter les roues vers la résidence ;

- fermer le couvercle ;

- s'il y a plus d'un bac, les bacs doivent être placés de chaque côté de l'entrée, et non l'un derrière l'autre.

Important :

- aucune matière ne doit être déposée à l'extérieur du bac (ex. boîtes de carton), sauf lors des collectes avec surplus acceptés ;

- aucun véhicule ne doit être stationné à proximité du bac.

Écoparcs : changement d'horaire

En ce début de saison froide, les écoparcs changent d'horaire, du 1^{er} novembre au 31 mars :

Écoparc	MRC de L'Assomption	Repentigny
Lundi au mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi et vendredi	10 h à 17 h	Fermé
Samedi	10 h à 17 h	9 h 30 à 16 h 30
Dimanche	10 h à 17 h	Fermé
Jours fériés*	9 h à 17 h	Fermé

* Les 26 décembre et 2 janvier, un horaire allégé est en vigueur : de 12 h à 16 h 30 pour l'écoparc de Repentigny et de 12 h à 17 h pour l'écoparc de la MRC.

Pour une belle pelouse, essayez le feuilirecyclage !

Le feuilirecyclage consiste simplement à laisser les feuilles sèches au sol et à les déchiqueter à l'aide d'une tondeuse sans sac dès qu'elles commencent à tomber. Il faut par la suite le faire fréquemment pour éviter que les feuilles ne s'accumulent. L'engrais naturel présent dans les feuilles permet alors de nourrir votre pelouse et agit comme un puissant fertilisant. Faites d'une pierre deux coups en troquant le râteau pour la tondeuse : gagner du temps et prenez soin de votre pelouse !

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 10 novembre 2020, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 514 503-1942 henault@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877

Centre récréatif 450 657-8988

Commentaires et requêtes 450 470-3140

Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661

Cour municipale 450 470-3500

Ordre du jour 450 470-3141

Transport - horaires 1 877 492-6111

Travaux publics 450 470-3800

Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Impression Numérix Inc.
Postes Canada
36 000 exemplaires

Impression :
Distribution :

Tirage :